



Edito

Par Thierry LE DRUILLENNEC,

Président de l'Alliance et nouveau Président de GDS Bretagne

Notre Alliance est un espace de concertation dans lequel GDS Bretagne et GTV Bretagne, éleveurs et vétérinaires, travaillent à l'efficacité et à la cohérence de nos actions et de nos messages.

Cela se traduit concrètement à travers quelques exemples :

Les formations que nous organisons et co-animons en sont une belle illustration, visible et très appréciée par les éleveurs. Pour les en faire bénéficier pleinement, nous devons nous attacher à permettre la réalisation de l'ensemble des sessions programmées. Donnons nous ce challenge pour la saison à venir.

Nous travaillons à faire de notre offre « Fusion – Reprise de troupeaux », une offre Alliance qui consolidera l'avenir des jeunes éleveurs et des élevages qui s'agrandissent. Sensibilisons les à l'intérêt de la démarche très en amont pour leur permettre d'en tirer le meilleur profit.

La passerelle VETELEVAGE sera mise en relation avec ICOWNECT en fin d'année afin de nous permettre d'optimiser la capacité de cet outil à être l'outil métier que les éleveurs ont souhaité.

Profitons de cette opportunité.

Dans ces perspectives, je vous souhaite une bonne rentrée !

Reprendre la main sur les médecines complémentaires !

par Laurence JOUËT-ELIE, Julien DASPET et Loïc JOUËT



Aromathérapie, phytothérapie, homéopathie

Ces méthodes de traitement interpellent alors qu'elles ne sont pas enseignées dans les écoles vétérinaires mais elles sont dans le top liste des formations éleveurs !!!!

L'usage des plantes est préconisé dans le cahier des charges de l'agriculture biologique et il est présenté comme un objectif à explorer dans le plan éco-antibio 2017.

Comment notre profession s'intègre dans ces médecines qui sont enseignées sans elle et vendues par d'autres interlocuteurs ? Sont-elles efficaces, sécurisées ? Et les délais d'attente ?

Tout n'est pas encore établi. Mais la SNGTV, l'AFVAC et l'AVEF se sont unies pour créer le RéPAAS (Réseau des Phytothérapeutes de l'Afvac l'Avef et la Sngtv) avec le soutien financier de la DGAL. Ce réseau a comme objectif d'avancer techniquement et réglementairement sur ces sujets. Déjà un guide de recommandations pour la réalisation des préparations magistrales est paru. Des études de résidus sont lancées, un essai national (Aromam) sur le traitement des mammites est en cours..... Chacun.e peut s'impliquer à son niveau et prendre ce train en marche sinon il passera sans nous .

Le GTV Bretagne a proposé aux vétérinaires en 2016 une initiation à l'aromathérapie, 43 vétérinaires bretons y ont participé, et cette formation a été répliquée dans d'autres régions !

Pour poursuivre, l'Alliance GTV/GDS, en 2018, a mis en place un cycle de formation éleveurs sur les médecines complémentaires, **en 4 volets** :

- **Découverte des médecines complémentaires**
- **Utilisation de la phyto/aromathérapie sur les veaux de 0/6 mois**
- **Utilisation de la phyto/aromathérapie sur les bovins adultes**
- **Approfondissement de l'homéopathie uniciste.**

Ces formations alliance, effectuées par Julien Daspet, Laurence Jouet-Elie ou Loïc Jouët, sont organisées par le GDS en fonction des demandes territoriales. Elles sont très demandées.

Les vétérinaires locaux y sont invités mais sont souvent absents, et la suite donnée nous pose problème, l'objectif étant que le couple vétérinaire / éleveur avance ensemble dans ce domaine.

Modification de la méthode en 2019/2020 :

Le GDS collecte les demandes territoriales
et programme des dates avec les formateurs
Les dates sont envoyées bien à l'avance



aux vétérinaires formés. Ceux-ci peuvent proposer d'organiser la formation sur leur clientèle en invitant d'abord leurs clients ; le GDS complète ensuite avec les éleveurs du secteur hors clientèle.

Par ailleurs, chaque vétérinaire peut aussi prendre l'initiative d'organiser une formation exclusivement sur sa clientèle (comme toutes les formations Alliance).

N'hésitez pas à contacter le GTV Bretagne pour plus de renseignements sur ces formations vétérinaires et / ou éleveurs.

Merci de répondre à ce très court sondage pour connaître vos besoins à venir

[Sondage médecines complémentaires](#)



Formation Ecornage - Gestion de la douleur

Par Jean François LABBE, Animateur de l'Alliance GDS/GTV

Depuis quelques années une formation à l'écornage est proposée aux éleveurs dans le cadre des formations Alliance. Les sessions organisées ont rencontré un vif succès. Elles sont animées par un intervenant GDS pour la partie technique de l'écornage et par un vétérinaire praticien pour tout ce qui concerne la gestion de la douleur.

Cette formation contribue également à sensibiliser les éleveurs sur le problème plus général de la douleur et de sa prise en charge.

Afin de faciliter et sécuriser les prescriptions permettant aux éleveurs de gérer correctement la douleur il est nécessaire d'inclure un volet sur l'écornage dans les protocoles de soins. Pour cela le vétérinaire doit s'assurer que l'éleveur maîtrise bien la méthode qui sera utilisée donc :

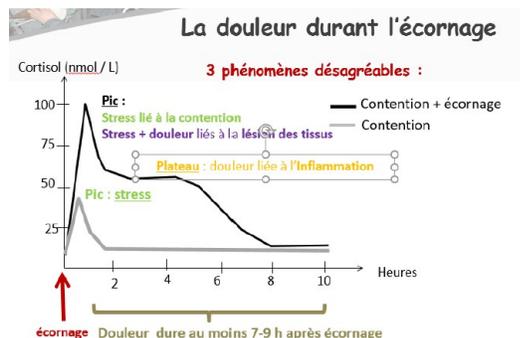
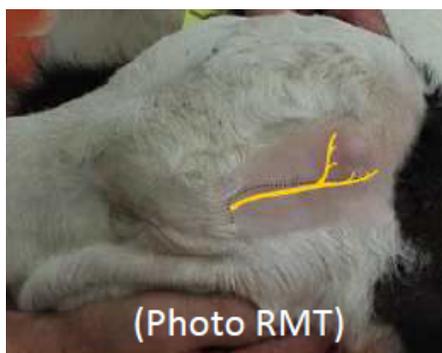
- Evaluer correctement le poids de l'animal
- Maitriser l'anesthésie du nerf cornual

Ces points sont présentés lors de la formation. Les éleveurs qui les ont suivies sont donc normalement bien sensibilisés à ces problèmes. (La liste est disponible sur SANAEL Véto)

La gestion de la douleur générée par cet acte est de la responsabilité conjointe du vétérinaire et de son client.

Afin de faciliter les échanges avec les éleveurs sur ce sujet vous avez la possibilité d'initier vous-même la formation. Elle sera alors ouverte en priorité à vos clients. Pour cela il vous suffit de contacter le GDS (voir la procédure dans cette lettre).

Pour organiser des sessions début 2020 il faut dès à présent les prévoir dans vos structures.



Les formations alliance pour vos éleveurs : des rappels et une nouveauté !

La procédure

Vous pouvez vous aussi organiser une formation dans votre clientèle.
[Suivez la procédure !](#)

Voir aussi le [catalogue](#) des formations proposées et, pour anticiper, le [calendrier](#) des formations à venir.

Attention à la facture !

Non, la facturation ne se fait pas automatiquement à l'issue d'une formation !

Comme pour tous les plans de l'Alliance, vous devez envoyer votre facture au GTV Bretagne **dans le mois suivant** la formation réalisée (selon le forfait alliance communiqué).

La nouveauté

Désormais, en vous connectant à SANAËL veto, vous pourrez visualiser la liste des formations auxquelles vos éleveurs ont participé.

Rendez vous sur sanael-veto.sit-e.fr

Si vous avez perdu vos identifiants, prendre contact avec le GDS auprès de gregory.quinet@gds-bretagne.fr